

Fondation pour un Fonds suisse pour l'avenir

Investir dans les emplois de demain, pour les générations futures et pour la prospérité suisse

Bâle, le 13 octobre 2016 - De nombreuses personnalités du monde politique et économique ont créé la Fondation pour un Fonds suisse pour l'avenir, le 6 octobre 2016. Le Conseil de fondation est présidé par Fathi Derder (conseiller national PLR/VD), et constitué, notamment, de : Dr Henri B. Meier (initiateur de la Fondation), Calvin Grieder (président Buhler Group), Beat Jans (conseiller national PS/BS), Karl Reichmuth (Reichmuth Bank) et Prof. Dr. Andrea Schenker-Wicki (Rectrice Universität Basel).

La Fondation pour un Fonds suisse pour l'avenir vise à créer un fonds de fonds permettant aux caisses de pension, aux assurances et aux investisseurs institutionnels d'investir durablement dans le financement de start-up suisses. Ce fonds de fonds doit permettre aux entreprises de technologies de pointe de développer leurs produits innovants et de les commercialiser. Une petite partie de l'épargne de la Suisse devrait ainsi retourner à l'économie réelle, réinvestie dans la création d'emplois à forte valeur ajoutée, pour les générations futures.

La Fondation s'engage également à soutenir toute mesure améliorant les conditions-cadre des start-up suisses. Elle appelle à la mise en œuvre de la motion Graber, adoptée par le Parlement en février 2014 et transférée au Conseil fédéral.

La Suisse est en tête de nombreux classement internationaux d'innovation, et notre pays investit beaucoup dans l'éducation, la recherche et le développement. Toutefois, nous sommes en dessous de la moyenne de l'OCDE en matière de mise en œuvre d'idées et de brevets. Nous accusons un retard conséquent sur des pays comme la Suède, les Etats-Unis, le Canada ou Israël, car nous n'investissons plus assez dans l'économie créatrice d'emplois à forte valeur ajoutée. En fait, ces investissements sont en baisse depuis des décennies. Le manque se situe après le financement de démarrage, essentiellement pour la phase de développement et d'industrialisation, pour laquelle des années d'investissements sont nécessaires pour apporter des produits et des services innovants et complexes sur le marché. Nous devons corriger le tir, politiquement, et repenser le rôle des investisseurs institutionnels comme les caisses de pension. Sans quoi, l'ensemble de la place économique suisse sera pénalisée.

Plus de la moitié de l'épargne suisse est bloquée, sans jamais revenir à l'économie réelle. Le taux d'épargne des ménages privés en Suisse est parmi les plus élevés du monde. Et plus de la moitié de cette épargne va à des fonds de pension et des pots d'épargne collectifs. Pour une question dite de « sécurité », ces fonds sont principalement utilisés pour financer la dette. Pour le reste, ils vont dans les marchés boursiers. Cet argent n'est donc pas consacré à la croissance, mais à des titres liquides. Les placements à long terme des fonds de pension dans le capital-risque, et donc à l'avenir du pays, sont proches de zéro, de l'ordre du pour mille.

Il manque deux conditions importantes, pour que cette épargne revienne dans l'économie réelle et la création d'emplois : il faut suffisamment de capital-risque, et suffisamment d'intermédiaires professionnels hautement spécialisés. C'est pourquoi, en décembre 2013, le Conseiller aux Etats Konrad Graber a déposé la motion intitulée : « Caisses de pension. Placements à long terme dans les technologies d'avenir et création d'un fonds à cet effet ». Une motion aujourd'hui adoptée par les deux chambres, et transférée au Conseil fédéral.

Aux Etats-Unis, l'investissement des fonds de pension dans le capital-risque est d'environ 5%. Il a ainsi réalisé, en plus de 30 ans, des rendements moyens de 12 à 18%. Les principaux moteurs de croissance de l'économie américaine, comme Intel, Google, Genentech, Amgen, HP, etc. ont tous été financés par ce capital-risque. Nous devons renforcer ces sources de financement en Suisse. Or, les caisses de pension suisses sont en général trop petites pour engager des intermédiaires hautement spécialisés avec une expertise dans ces domaines de pointe. Il est en particulier impossible pour elles de répartir le risque de manière suffisamment large. C'est pour cette raison que nous devons créer le Fonds suisse pour l'avenir. Ce fonds investira ainsi dans des fonds de capital-risque hautement spécialisés, en Suisse (plus de 50%) et en Europe, dans l'énergie, les matériaux, la nanotechnologie, l'informatique, la robotique, la biotechnologie et la technologie médicale.

But de la Fondation pour un Fonds suisse pour l'avenir

La Fondation vise à soutenir des mesures facilitant et encourageant l'investissement de l'épargne à long terme dans l'économie réelle, les technologies de pointe, et la création d'emplois à haute valeur ajoutée.

La Fondation vise en particulier à :

- Mettre en place le « Fonds suisse pour l'avenir », au sens de la Motion Graber ;
- Améliorer le cadre fiscal et comptable pour permettre l'investissement des fonds de pension et de retraite dans l'économie réelle, les entreprises de technologie de pointe, et la création d'emplois à forte valeur ajoutée ;
- Prendre des mesures pour promouvoir la formation des intermédiaires de capital-risque, soutenir et accroître l'attractivité de la Suisse pour ces intermédiaires ;
- Evaluer de nouvelles mesures politiques et économiques et, le cas échéant, mettre en œuvre tout ce qui peut encourager le retour d'une partie de l'épargne à long terme dans des investissements créateurs d'emplois en Suisse.

Motion Graber 13.418 Caisses de pension. Placements à long terme dans les technologies d'avenir et création d'un fonds à cet effet

Le Conseil fédéral est chargé de proposer une modification des dispositions légales pertinentes et des directives concernant les placements, visant à ce que les caisses de pension puissent investir dans des placements à long terme porteurs d'avenir. Le Conseil fédéral est en outre invité à lancer un "Fonds suisse pour l'avenir", organisé et géré conformément aux principes de l'économie privée, qui permettra de gérer les placements dans les technologies d'avenir à la demande des caisses de pension.

Conseil de fondation pour un Fonds suisse pour l'avenir

Président du Conseil de Fondation: **Fathi Derder** (Conseiller national PLR Vaud)
Vice-présidents: **Max Gurtner** (anc. resp. Communication Roche, Groupe Zürich, SSR), **Daniel Wiener** (fondateur ecos et Global Infrastructure Basel).
Membres du Conseil: **Prof. Peter Gomez** (anc. Recteur HSG), **Calvin Grieder** (président Bühler Gruppe), **Martin Haefner** (président AMAG), **Beat Jans** (Conseiller national PS/BS), **Dr. Henri B. Meier** (entrepreneur), **Karl Reichmuth** (président honoraire Reichmuth Bank), **Dr. Roland Siegwart** (anc. vice-président ETH), **Domenico Scala** (président Basilea Pharmaceuticals), (**Prof. Dr. Andrea Schenker-Wicki** (rectrice Universität Basel), **Prof. Marcel Tanner** (Director emeritus Tropeninstitut Basel), **Dr. Ueli Vischer** (Partner Vischer Anwälte), Dr. Rudolf Wehrli (président Clariant)

Pour plus d'informations : www.zukunftsfondsschweiz.ch

Contact: sekretariat@zukunftsfondsschweiz.ch

Fathi Derder, Président du Conseil de fondation : 079 469 61 48

Max Gurtner, Vice-président du Conseil de Fondation : 078 888 75 54